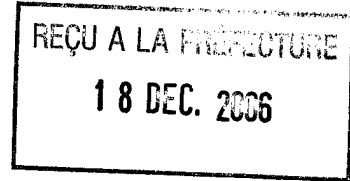


N° CG 2007/I - 11e/08
Séance du 14 DEC. 2006



**RAPPORT COMPLEMENTAIRE AUX RAPPORTS (N° 2007/I-7e/05 et
N° 2007/I-11e/02) EXAMINES PAR LES 7^{ème} et 11^{ème} COMMISSIONS**

**SITE DE WESSERLING :
DEVENIR DES RELATIONS PARTENARIALES ENTRE LE DEPARTEMENT DU
HAUT-RHIN ET L'ASSOCIATION POUR LA GESTION ET L'ANIMATION DU
PARC TEXTILE DE WESSERLING**

Le Conseil Général,

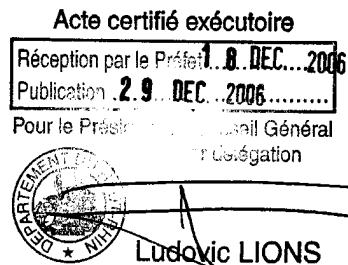
VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

VU les avis des Commissions réunies en date du 12 décembre 2006,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- 1) Prend acte du rapport relatif aux relations partenariales entre le Département du Haut-Rhin et l'Association pour la Gestion et l'Animation du Parc de Wesserling,
- 2) Donne délégation à la Commission Permanente pour verser les aides départementales aux dépenses de fonctionnement (à prélever sur la ligne « Soutien à l'Animation du Patrimoine ») et d'investissement de l'Association pour la Gestion et l'Animation du Parc de Wesserling.



LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
.....voix contre
.....abstentions